



HAL
open science

L'éducation au Territoire

Maryvonne Dussaux

► **To cite this version:**

Maryvonne Dussaux. L'éducation au Territoire. Angela Barthes, Jean-Marc Lange et Nicole Tutiaux-Guillon. Dictionnaire critique des enjeux et concepts des "éducations à", L'Harmattan, 2017, 978-2-343-12678-4. hal-02010477

HAL Id: hal-02010477

<https://hal.science/hal-02010477>

Submitted on 22 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maryvonne DUSSAUX

Enseignant Chercheur Université Paris Est

Laboratoire LIPHA-PE.

Mail : maryvonne.dussaux@u-pec.fr

L'Éducation au territoire

La politique éducative n'a jamais ignoré le territoire, mais elle était centrée sur le territoire national alors qu'aujourd'hui, elle intègre progressivement le territoire au sens de la proximité de l'établissement. Ainsi, les projets d'établissement et les projets d'école s'appuient de plus en plus sur les ressources locales, des dispositifs proposés par les collectivités territoriales et les associations. De plus il est demandé à chaque enseignant de trouver des études de cas prises dans l'environnement immédiat de l'établissement. Par ailleurs, la réforme des rythmes scolaires a généralisé les « projets éducatifs de territoire » auparavant expérimentés dans le cadre de la géographie prioritaire sous le nom de « contrat éducatif local ».

Mais, mettre en place des actions d'éducation au territoire demande d'aller au-delà de ces préconisations et cette planification pour entrer dans une démarche pédagogique beaucoup plus globale qui vise à approcher la complexité des espaces et des éco-systèmes, percevoir la nature des rapports sociaux et comprendre les enjeux en termes d'aménagement et de durabilité. En ce sens, l'éducation au territoire mobilisent de nombreuses disciplines scolaires et en particulier l'histoire, la géographie, l'économie, les sciences de la vie et de la terre et l'éducation civique (Thémines, 2011). Elle est par essence pluridisciplinaire et nécessairement coordonnée avec les thématiques centrales de toutes les éducations A: environnement, développement durable, santé, risques majeurs, patrimoine, biodiversité, nature, arts et culture en particulier. Dans le grand mouvement de territorialisation de la politique éducative, le curriculum prescrit nous parle désormais de « territoire de santé » ou d'inscrire dans le « territoire de vie » de l'élève les parcours d'éducation artistique et culturelle.

1 - Qu'est ce que le territoire ?

Le territoire est un concept flou et on a tendance- en particulier dans le contexte français d'un processus de décentralisation continu qui questionne en permanence notre organisation politique- à le définir grâce à ses frontières

politiques et institutionnelles : Le territoire n'est plus la Nation, mais il est la commune, le département, la région et la multitude des formes d'intercommunalités qui leur sont liées. Cela nous rassure mais ne correspond pas à la réalité car le territoire n'a pas de frontières. Il est tout à la fois le lieu de vie, la rue, l'immeuble, le quartier mais aussi le lieu d'apprentissage et de travail (l'école, le centre de formation, l'entreprise, le bureau), les lieux de consommation et de loisirs (le centre commercial, le centre ville, le cinéma, le terrain de sport, la plage, etc). Ces lieux peuvent être proches ou lointains conjoints ou disjoints (Calame, 1994).

Le territoire est de fait multiple (Lassere&Lechaume, 2003). Il est en même temps le lieu où d'où l'on vient, celui où l'on vit et celui où l'on rêve d'aller. Il n'a pas une réalité unique car il dépend de la façon dont on le perçoit, dont on le parle, dont on s'approprie ses ressources, dont on s'affranchit de ses contraintes. Le territoire n'est pas un objet figé, il est en constante évolution ; il a un passé, un présent et un devenir. Quel que soit sa taille, il est interdépendant avec les autres territoires. Il sera impacté par les logiques internationales et nationales (globalisation par exemple), mais il aura aussi une capacité de résistance qui lui est propre et fondée sur la mobilisation des acteurs (notion de résilience territoriale).

Nous proposerons ici le concept de territoire-espace approprié (Hoerner, 1996) qui fonde le sentiment d'appartenance et les représentations collectives. La question centrale est: qui s'approprie le territoire et pour quoi faire. L'enjeu de l'éducation sera de faciliter une appropriation positive du territoire par le plus grand nombre. Face au désordre global et infernal introduit par le basculement des années 90, chacun appelle aujourd'hui à des solutions locales. Mais elles ne peuvent apparaître si le territoire reste dans la passivité qui lui a été imposée dans les années de reconstruction (Lemaignan, 2010). La créativité des acteurs ne peut émerger sans une réappropriation des espaces. L'éducation à un territoire approprié ou ré-approprié est aujourd'hui vitale dans notre monde en mutation.

2 - Eduquer sur le territoire, par le territoire, au territoire?

Nous devons la paternité de l'éducation au territoire aux parcs naturels régionaux, premières intercommunalités à conjuguer politique de protection et politique éducative. Ces territoires d'innovations nous permettent aujourd'hui de préciser les contours de l'éducation au territoire. Dans la conception de leurs projets, enseignants et éducateurs doivent être vigilants sur deux points essentiels. Premièrement, l'éducation au territoire ne peut se résumer à une éducation sur le territoire, même si cette première étape paraît essentielle. La valorisation des particularités locales a favorisé le développement des connaissances : Etudes historiques, recherches ethnographiques, fouilles

archéologiques, analyses socio-économiques, description des risques, atlas des paysages se multiplient et sont diffusés au public parfois dans des formes ludiques comme des écomusées, des films ou des spectacles. Mais, le territoire ne peut se réduire à un ensemble de monuments historiques, d'espaces naturels protégés et de pratiques traditionnelles. Il ne se résume pas non plus à des séries de données statistiques ou à des représentations cartographiques. Il est aussi un espace en devenir. La réflexion prospective doit permettre à chacun de se situer, non pas en spectateur de son territoire, mais en acteur. L'histoire mieux connue doit tenter d'éclairer le futur et permettre à chacun de trouver sa place. Ici, se trouve la finalité de l'éducation au territoire.

Deuxièmement, le territoire à étudier ne se limite pas au territoire emblématique. Le principe du zonage qui régit notre politique de protection introduit un clivage préjudiciable à la cohésion sociale. D'un côté, il y a des espaces reconnus pour leur qualité : le site classé, la zone Natura 2000, le périmètre du monument historique et de l'autre des espaces non classés, jugés de moindre intérêt. Or, ils méritent également attention car ils font parti de la vie quotidienne des élèves, des jeunes et des habitants. La loi énonce que « le territoire français est le patrimoine commun de la nation » et que « chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant » (Article 110 du code de l'urbanisme). Sur ce fondement et d'un point de vue pédagogique un lavoir n'a pas moins d'importance qu'une cathédrale, un site industriel qu'une montagne préservée ou un littoral protégé. Pour le pédagogue, il s'agit de trouver l'objet du territoire de vie qui va permettre d'engager une démarche d'observation, d'interrogations, d'analyse et de compréhension.

Doit-on dès lors parler d'éducation par le territoire ? Qu'on le veuille ou non, nous sommes influencés par le territoire. Son histoire, sa culture conditionnent nos modes de vie et la nature de nos relations sociales. Car si l'espace peut être liberté, il peut aussi être contraintes et interdictions. Si l'espace peut être projet, il peut être aussi zone à défendre. Comme nous apprenons de la vie quotidienne (Brougère&Ulmann, 2009), nous apprenons des expériences faites sur les lieux où nous vivons. L'éducation au territoire nécessite d'élargir notre conception du savoir et de modifier nos modes de transmission des connaissances. Le territoire facilite cette transformation éducative car il permet études de milieu, visites de sites, rencontres avec des acteurs. Il oblige à sortir de la classe, du centre de loisirs, de la salle de formation ou de celle du conseil municipal.

Car il faut aller à la rencontre du territoire pour le connaître dans ses multiples dimensions. L'écouter et percevoir ses atouts et ses faiblesses, ses résistances et ses soumissions. Se mettre aussi à l'écoute de ce qu'il produit en nous comme sensations et émotions, attirances ou répulsions. Quelle est la nature du lien que nous entretenons avec cette terre ? Comment vivons-nous cette interdépendance avec les autres territoires ? Allons-nous retrouver

individuellement et collectivement notre capacité d'agir ? (Bacqué & Biewener, 2013).

Chaque projet de territoire commence par une phase diagnostic qui - si elle est faite sérieusement - doit permettre d'écouter ce que les acteurs ont à dire sur ce territoire. On va alors découvrir que chacun a sa propre représentation du territoire en fonction de la place qu'il y occupe, de sa propre vision de l'avenir. Ce n'est qu'en laissant s'exprimer ces différences que l'on peut approcher la complexité d'un territoire et construire un projet qui soit réellement partagé. L'absence de dialogue territorial cultive les inégalités, les divisions et l'intolérance. Un projet d'éducation au territoire a nécessairement une dimension éthique qu'il faut préciser. Il doit travailler sur les représentations, faciliter les liens et contribuer ainsi à la construction d'une identité commune.

Finalement, on pourrait concevoir l'éducation au territoire comme la rencontre entre une éducation sur le territoire à partir de la richesse et de la diversité des connaissances produites et une éducation par le territoire qui prend en compte une approche sensible et expérientielle, le développement de compétences individuelles et collectives.

3- Une éducation citoyenne au territoire.

Comme pour toutes les éducations A, le but de l'éducation au territoire est d'éduquer le citoyen. Ceci est d'autant plus crucial que le territoire est un espace politique au sens de vie de la cité. Il faudra ici mobiliser le concept de citoyenneté dans sa définition la plus large. Sera citoyen celui qui vit là, même s'il n'est pas majeur, même s'il n'a pas la nationalité qui l'autorise à participer aux élections. Si l'éducation au territoire est une éducation au territoire approprié, alors elle ne peut se limiter aux règles strictes imposées par la démocratie représentative. Trois générations de droits se sont succéder dans notre histoire : les droits politiques, les droits sociaux et les droits environnementaux. Ces derniers, reconnaissant comme fondamental le principe de l'information et de la participation du public, appellent une démocratie plus participative. Dans le contexte d'un processus de déréglementation, l'Etat, de moins en moins décideur, est devenu stratège et sera bientôt accompagnateur. Sous l'influence des politiques internationales et européennes, il conçoit des orientations très générales qu'il demande aux pouvoirs locaux de mettre en œuvre. On voit ainsi se multiplier des plans, programmes, projets soit thématiques soit territoriaux rendant ainsi l'action publique de plus en plus complexe et illisible pour le citoyen ordinaire. Ainsi, pour le climat on peut trouver les schémas régionaux climat-air-énergie, les plans climat territoriaux, les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme, les Agendas 21 régionaux, départementaux, intercommunaux, communaux, les plans de déplacement qui mobilisent administrations et entreprises, etc. Or, tous ces plans territoriaux, produits

généralement par des bureaux d'étude, oublie un axe essentiel qui est celui de l'éducation. Comme nous n'avons pas changé la société par décret, nous ne conduirons pas la transition écologique par la multiplication de programmes d'actions s'ils ne sont pas construits par la société civile elle-même et accompagnés de programmes d'éducation. L'éducation au territoire a ici une mission essentielle dans le processus de transformation collective attendue.

Actuellement, notre société se fragmente : Territoires comme individus, mis en compétition, ne peuvent résister aux chocs de la restructuration économique. Qu'elles soient sociales ou territoriales, les inégalités s'accroissent et la cohésion sociale est aujourd'hui menacée. Un clivage apparaît et, au travers des luttes en cours, on voit naître deux projets politiques radicalement distincts : d'un côté le gigantisme, de l'autre le localisme. En dépit de leur endettement, l'Etat et les collectivités territoriales investissent dans de grands projets qui ne mobilisent qu'en apparence les principes du développement durable. Un mouvement de contestation grandit. Il regroupe ceux qui aspirent à l'abondance frugale (Latouche, 2011), à la sobriété heureuse (Rabhi, 2013) ou encore les penseurs qui veulent faire du « convivialisme » une nouvelle idéologie (Caillé & alii, 2013). On ne peut ignorer ce clivage si on veut éduquer au territoire car il va falloir donner à tous des clefs pour comprendre un débat qui reste pour le moment une affaire de spécialistes. Quand on aborde l'avenir du territoire et les enjeux liés à la durabilité, nous sommes face à des questions complexes. L'éducation au territoire vise à former des citoyens éclairés et actifs. De ce fait, elle est une éducation au choix et à la responsabilité et doit s'appuyer sur l'éducation aux sciences.

4 – Vers des territoires apprenant

Dans la société de la connaissance promue par l'Union européenne, le système scolaire n'a plus le monopole d'une éducation qui se poursuit tout au long de la vie. Les villes se veulent éducatrices et les territoires apprenants. Développer l'éducation au territoire pour tous sera la première étape d'un engagement dans une démarche de territoire apprenant. Il faut clairement distinguer le territoire éducatif du territoire apprenant. Le premier peut compter ses lieux de formation initiale et continue, décrire et évaluer les dispositifs proposés, concevoir en partenariat des schémas d'orientation prenant en compte les besoins locaux, mais il reste dans l'idée de parcours individuels de formation et pour les plus jeunes une augmentation de la qualification au travers de formations diplômantes. Le territoire apprenant se situe quant à lui dans une autre perspective, celle d'un apprentissage collectif au travers de l'action locale. Le territoire est vu ici comme un système d'acteurs (Crozier & Friedberg, 1977), une communauté de pratiques (Wenger, 2005) rassemblés dans un projet commun. Le territoire apprenant n'existe pas en lui-même. Il nécessite d'entrer dans une

démarche d'amélioration continue dans laquelle l'éducation doit prendre de plus en plus de place. Il est une utopie dans le sens où il invoque un projet alternatif de société pour changer l'ordre social (Bajoit, 2015). En ce sens, il explore le territoire comme bien commun (Magnaghi, 2014).

Les enjeux sur nos territoires sont multiples: logement, emploi, transport, solidarité, biodiversité, dérèglement climatique, risques majeurs, terres agricoles, qualité de l'air, de l'eau et des sols, protection du patrimoine bâti et des espaces naturels. Les politiques publiques s'accordent sur la nécessité de définir un projet territorialisé à partir d'un repérage des spécificités locales et mobilisent le principe de la concertation et du partenariat. Une éducation au territoire pour tous est fondamentale pour œuvrer à cette construction collective.

Bacque M.H.& Biewener C. (2013). *L'empowerment : une pratique émancipatrice*. Paris : La découverte.

Bajoit G. (2015). *La maison du sociologue*. Louvain la neuve : Académia/l'Harmattan.

Brougère G.& Ulmann A.L. (2009). *Apprendre de la vie quotidienne*. Paris : PUF.

Caillé A.& alli (2013). *Manifeste convivialiste*. Paris : Le bord de l'eau.

Calame P. (1994). *Un territoire pour l'homme*. Paris : Ed. de l'aube.

Crozier M.& Friedberg E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Editions du Seuil.

Hoerner J.M. (1996). *Géopolitique des territoires. De l'espace approprié à la suprématie des Etats-Nations*. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan.

Lassere F.& Lechaume A. (2003). *Le territoire pensé. Géographie des représentations territoriales*. Québec : Presses universitaires du Québec

Latouche S. (2011). *Vers une société d'abondance frugale*. Paris : Mille et une nuits.

Lemaignan C. (2010). *Pensées pour le futur de nos territoires: de la société de la connaissance à une nouvelle civilisation dans nos territoires*. Paris : L'Harmattan.

Magnaghi A. (2014). *La biorégion urbaine ? Petit traité sur le territoire bien commun*. Paris : Eterétopia France.

Rabhi P. (2013). *Vers la sobriété heureuse*. Paris : Actes Sud.

Thémines J.F. (2011). *Savoir et savoir enseigner le territoire*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Wenger E. (2005). *Théorie des communautés de pratique*. Laval : Presses universitaires de Laval.

Pour trouver l'ouvrage : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=54648&motExact=0&motcle=&mode=AND>